## Certificat de Maîtrise Professionnel en Comptabilité – CMP

Formations suivant programmes de la Nomenclature des Spécialités du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Conventionnées avec le CNEPD

Conditions d'accès

Niveau 4ème AF ou plus.

**Admission** 

Sur étude du dossier et Concours

Langue d'enseignement

Français

**Durée de la Formation** 

24 Mois

Régime

Externe en cours du jour

## Sanction de la formation :

- ✓ Diplôme d'état délivré par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.
- ✓ Attestation de Succès délivrée par l'Institut de Formation en Gestion du Syndicat National Sonatrach.

## **Modules**

- ✓ Etude et classement des documents de base
- ✓ Enregistrement comptable des documents
- ✓ Report et contrôle des écritures comptables
- ✓ Etude du système comptable financier
- ✓ Identification des comptes de régularisation de fin d'exercice
- ✓ Présentation des états financiers
- ✓ Etudes de cas pratiques de l'entité
- ✓ Arithmétiques commerciales
- ✓ Documents commerciaux
- ✓ Economie et organisation d'entreprise
- √ Classement
- ✓ Informatique
- √ Techniques d'expression (Français)
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Législation du travail
- ✓ Droit commercial